

BRETAGNE

BREIZH
Info

Hebdomadaire breton

6 F

N°148 - 23 octobre - 1999

Edito

Notre jour viendra

Une fois de plus le mouvement breton vient de connaître un de ces coups de tabac qui vise à l'abattre, parfois à le salir, toujours à l'affaiblir. Des hommes sont aujourd'hui dans les prisons françaises sans que nous sachions avec précisions ce qui leur est reproché. Ce sont des compatriotes, tous connus pour leurs engagements politiques ou culturels bretons. En ce sens, ils ont droit à notre soutien. Ils ont surtout droit de bénéficier de la présomption d'innocence qui a largement fait défaut dans certains média ces derniers jours. Compatriotes luttant pour la Bretagne, ils ont droit à notre solidarité. Face à un ennemi qui ne s'embarrasse guère de subtilité et qui nous plonge tous dans le même sac, nous devons aussi faire front et si possible gommer un peu nos divisions.

Car dans cette affaire, la principale responsabilité incombe à l'Etat français qui depuis 20 ans refuse toute avancée significative à la Bretagne. La violence faite au peuple breton est sans commune mesure avec ce qui se passe en Bretagne pour le moment. Ce ne sont pas les militants bretons qui ici terrorisent la population. Certains disent même que ce serait plutôt la police politique. Mais, notre jour aussi viendra et le juste combat que nous menons pour la Bretagne triomphera des forces réactionnaires et antidémocratiques qui nous mènent la vie dure.

LA RÉDACTION

Militants bretons embastillés Une première libération



Alors que Maurice Papon, l'ancien préfet de police accusé de crime contre l'humanité, vient de prendre la fuite pour échappé bizarrement à la prison, il reste toujours quatre militants bretons en prison dans l'affaire du vol d'explosif de Plévin. Charlie Grall, journaliste à Breizh Info, a pour sa part été mis en liberté après 10 jour d'incarcération. Il a immédiatement repris ses fonctions au sein du journal après avoir reçu de nombreux témoignages de sympathie et d'encouragement. Pour lui le dossier est vide.



"Le Télégramme ment, Le Télégramme est allemand"

Je ne suis pas militant breton et je ne me sens pas proche de certaines idées exprimées dans votre journal. C'est en tant qu'homme de presse et journaliste que réagit ici aux articles scandaleux des derniers jours.

Les fautes d'orthographe de Ferdi Motta

Tout d'abord confier une partie de l'enquête à Ferdi Motta relevait de la gausse. Grand amateur de scoop et de sensationnel, ce dernier, en poste à Lorient en 95, s'était permis de publier un sondage des RG avant les élections municipales annonçant Le Drian battu. Manque de chance, le candidat socialiste gagna avec 56 % des voix. Il devenait difficile pour Ferdi Motta de rester en poste à Lorient après pareil exploit et on le récompensa donc en le nommant reporter itinérant. Poste qui lui permit de sévir sur toute la Bretagne. Survient l'affaire du vol d'explosifs et notre "reporter" se fend le 29/09 d'un premier article sur "La professionnalisme ne l'étouffe pas. Puisqu'on y découvre des perles comme 'une branche du FLB, Trawell' qui aurait commis l'attentat contre le 'domicile du commissaire Taillandier'. Un peu de rigueur journalistique aurait permis à monsieur Motta de savoir qu'un commando du FLB, qui n'était pas le groupe Trawell, avait plastiqué la maison de vacances du commissaire Le Taillandier. Le béaba, dans notre métier c'est de vérifier ses sources et surtout d'écrire sans déformer les noms.

Le Télégramme de Morlaix et de la police ?

Arrive l'enquête du 12 octobre. Un papier qui commence fort avec en première page, une photo de manif Diwan. Mais il serait évidemment paranoïaque d'y voir une volonté quelconque d'arnage. Suivent des révélations fracassantes en dernière page. On semble déceler la "griffe" de Ferdi Motta sur une énorme faute de chronologie qui annonce que les arrestations d'hébergeants de Basques ont eu lieu au début des années 80 (alors qu'il fallait comprendre années 90). Mais rendons à César ce qui appartient à César et il semble bien que l'article

principal soit d'Hubert Coudurier dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il est vraiment bien informé par la police. Dans son papier, rien que la version policière des faits, galimatias d'affirmations péremptives. La présomption d'innocence ? Kesako ? Et monsieur Coudurier de nous balancer des informations sans évidemment prendre le temps d'aller vérifier de l'autre côté, c'est à dire auprès des familles, des comités de soutien ou des avocats. Coudurier de nous balancer des informations sans évidemment prendre le temps d'aller vérifier de l'autre côté, c'est à dire auprès des familles, des comités de soutien ou des avocats. Coudurier de nous balancer des informations sans évidemment prendre le temps d'aller vérifier de l'autre côté, c'est à dire auprès des familles, des comités de soutien ou des avocats.

Mab e dad

Mais peut-on demander à Hubert Coudurier de faire du journalisme, lui dont le principal mérite professionnel est d'être le fils de son père, voire le frère de son frère. Il faut dire que les journalistes du Télégramme sont les premiers concernés par l'indigence des édites dont il nous gratifie régulièrement. Il faut dire que c'est un peu une spécialité maison et que tout localiser du Télégramme découvre chaque matin avec appréhension les édites du jour. Que ce soit Christine Clerc, sur-nommée "la petite sœur des riches" et dont le champ politique semble cantonné aux dîners mondains parisiens, les billets délicieusement réactionnaires d'Yves La Prairie ou encore l'inénarrable Triton qui nous prouve chaque semaine qu'il existe bien un complexe militaro-industriel en France. Mais la palme de l'intérêt revient sans hésitation à Hubert Coudurier. Hagiographe officiel de Chirac, ses édites ne nous parlent que de notre bon président : Chirac à la plage, Chirac au ski, Chirac à la cueillette des champignons... Et Hubert ne s'étonne jamais que Le Télégramme ne soit jamais cité dans les revues de presse radiophoniques du matin.

Le plaisir de salir les gens

Hélas, pour une fois Hubert a voulu écrire sur la Bretagne, un endroit où il ne doit se rendre qu'une semaine par an à l'occasion du réveil. Résultat : un article calomnieux, bourré d'informations non vérifiées et inventées. Mais problème pour messieurs Motta et Coudurier, Charlie Grall est libéré quelques jours plus tard (malgré les terribles méfaits qu'on lui attribue dans Le Télégramme ?). Le lendemain de sa libération, Le

Télégramme se fend d'un article laconique où on explique qu'il s'agit d'une libération pour raison de santé. Explication que réfutera l'intéressé. Mais la rédaction du Télégramme n'est plus à une nuance près dans son entreprise de démolition de la réputation de certains personnes.

Pour me mettre au niveau d'Hubert Coudurier et de Ferdi Motta, je serais tenté de relancer le vieux slogan "Le Télégramme ment. Le Télégramme est allemand". Ce serait oublier que beaucoup de journalistes du Télégramme, ceux qui sur le terrain travaillent tous les jours au contact de la population, ont eu honte de ce qui s'est écrit dans leur journal. Des journalistes qui ont honte de voir la déontologie de leur métier ainsi bafouée par des personnes qui ne se privent pas de donner des leçons. On aimerait voir Messieurs Coudurier et Motta faire preuve d'autant de célérité et d'esprit d'invention lorsqu'il s'agit des annus du porte-avions Charles-de-Gaulle, des préfets ou des déboires judiciaires de Jacques Chirac. Il ne me reste plus à espérer que Le Télégramme fasse rapidement son autocritique et rétablisse la vérité. En dernière page comme il se doit.

Un Journaliste affligé du Télégramme.

Marianne

Il est dommage que Breizh Info n'ait pas organisé un concours de "Marianne" comme d'autres journaux ont pu le faire.

HLB

Bravo !

Bravo à toute l'équipe de Breizh Info qui est parvenue à sortir le journal dans les conditions difficiles que l'on sait et malgré l'incarcération de Charlie Grall. Dalc'homp mat !

P.K.



"Conscience avec frontières... ?"

Jeudi 14 octobre 1999, le journaliste breton Charlie Grall a été remis en liberté après 10 jours d'incarcération. Il lui est reproché d'avoir rencontré, dans le cadre de son activité professionnelle, selon lui, un Basque à Lorient. Il est toujours sous le coup d'une mise en examen pour "association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste".

Jeudi 14 octobre 1999, était la journée consacrée à l'opération "Reporters sans Frontières".

Cette initiative, hautement respectable et symbolique, a pour objectif, de dénoncer les atteintes portées, dans le monde, à des journalistes dans l'exercice de leurs activités. Le soutien du parrainage étant souvent apporté. Sachant que la défense de la liberté d'expression est un apport à la démocratie, c'est bien.

Il ne semble pas, pourtant, qu'il faille faire une relation entre les deux informations précitées.

Aucune solidarité ne s'est, en effet, exprimée de la part de l'ensemble de ses confrères, des médias.

Dont acte.

Gérard GAUTIER

Répression / Réactions

Les adresses des comités de soutien

- * Bemez : 45 strada Sant Gweltaz (Saint-Gildas) 56000 GWENED/VANNES Tél. 02 97 46 59 42
- * Lorient (Reun Le Diguher) : 22, rue Paul Eluard 56000 LANESTER Tél. 02 97 76 78 57
- * Guingamp : (Juliette Aguetz) 02 96 43 61 19
- * Fougères : (Christian Georgault) 02 99 98 88 87
- * Carhaix : (Fulub Queré) Fax. 02 98 93 20 06

Les prisonniers politiques bretons

Denis RIOU
Maison d'arrêt
5, bd Alexandre Turpaut
78390 Bois-D'Arcy



Bertrand Grimaud
837 472 2ème division
Cellule 374
Allée des Thuyas
94261 Fresnes Cedex



Alain SOLE
8768
Maison d'Arrêt
Avenue Vauban
93422 Villepinte Cedex

Richard LE FAUCHEUX
271 788 Av222
42, rue de la Santé
75674 Paris cedex 14

Annie Alexandre
5 189 MAF
19, rue de Châtillon
35 000 Rennes

Les prisonniers bretons ont besoin de votre soutien financier mais aussi moral. N'hésitez pas à leur écrire, car des nouvelles du pays, des encouragements, dans l'adversité, tout cela compte et contribue à rompre l'isolement dans lequel on veut les plonger. On peut également mettre des timbres dans l'enveloppe, maximum cinq.

Un Lorientais mis en examen mais laissé en liberté

Après une garde à vue de quatre jours, le Lorientais, Hugues Richard a été mis en examen pour "association de malfaiteurs" et remis en liberté. Agé de 35 ans, il avait été interpellé lundi 11 octobre. Selon des sources proches de

l'enquête à prendre avec précaution, il aurait pu prêter son appartement pour un hébergement de Basques, membres présumés d'ETA. C'est la douzième personne mise en examen dans cette affaire du vol d'explosif de Plévin (22).

Charlie Grall, journaliste à Breizh Info enfin libre

Charlie Grall, journaliste à Breizh Info, a été libéré le jeudi 21 octobre sur ordonnance du juge d'instruction Laurence Le Vert après dix jours d'incarcération. Il a été accueilli à la gare de Saint-Brieuc par ses amis carhaisiens, sa famille et de nombreux journalistes.

A cette occasion, Charlie a pu faire le point sur son interpellation et son incarcération à la prison de Fresnes. "Vous en savez certainement plus sur cette affaire que moi" at-il déclaré "D'après quinze jours je suis coupé du monde, sans journaux, sans radio, sans information... J'étais en troisième division dans un quartier de détenus de droit commun particulièrement surveillés (DPS) et je n'ai pas pu suivre le déroulement des affaires". Pendant un moment, on avait cru que notre journaliste était à l'hôpital de Fresnes. Il n'en est rien.

Charlie a tenu à préciser que s'il avait bien en effet des problèmes de santé, son état n'avait pas été jugé incompat

tible avec une incarcération. C'est du moins ce que le médecin chef de la maison d'Arrêt de Fresnes lui a dit.

Sur sa libération, il a lu l'ordonnance de mise en liberté du juge Le Vert qui fait bien allusion à son état de santé mais qui stipule, et c'est le plus important, "que compte tenu de l'avancement des investigations depuis son incarcération la détention n'apparaît plus strictement nécessaire à la poursuite de l'instruction et qu'un contrôle judiciaire strict permettra de garantir les nécessités de l'information". Charlie n'a pas le droit de quitter le Finistère et doit pointer à la gendarmerie de Carhaix un fois par semaine. Visiblement approuvé physiquement par cette épreuve, Charlie n'en a pas moins affirmé que "si son dossier était vide, lui aurait fait le plein de stéroïdes pour mener à bien les projets de Breizh Info et les combats nécessaires pour notre pays". Il a tenu à féliciter son avocat, Yann Choucq, pour son travail.

Prisons Denez Riou et Alain Sole transférés !

La nouvelle est tombée pendant le week-end dernier Denez Riou et Alain Solé ont été transférés de la prison de la Santé à Bois D'arcy pour le premier et à Villepinte pour le second. Cette information a plongé dans la consternation les familles des prisonniers qui y voient une nouvelle mesure de nature à aggraver l'isolement des détenus politiques bretons. De plus cette décision pénalise les familles et les proches qui doivent effectuer le voyage à Paris et se rendre en banlieue par la suite. Des déplacements supplémentaires qui ne sont pas du goût des avocats non plus qui voient là leur travail de défense compliqué.



Denez Riou vient d'être transféré à Bois d'Arcy

Les comités de soutien ont tenu à dire qu'ils voyaient là une "peine déguisée pour les proches et les familles des détenus politiques bretons, comme si on cherchait à couper les prisonniers de leur environnement social". Pour eux ces transferts sont "injustifiés".

Pour les raisons de l'instruction, c'est une tradition que les prisonniers soient éparpillés

dans les différentes prisons parisiennes. En général, cela se passe entre Fresnes, la Santé et Fleury Mérois. La décision du juge Le Vert de placer Denez Riou et Alain Solé dans deux prisons de la grande banlieue de Paris ne manque pas de surprendre, d'autant que les moyens existent dans les prisons parisiennes pour que des co-détenus ne se rencontrent pas.

A titre d'exemple, Charlie Grall ignorait que Bertrand Grimaud était incarcéré dans la même prison que lui, à Fresnes.

Après le déchainement médiatique L'épreuve des faits !

Le métier de journaliste est un beau métier. Un métier noble comme peut l'être aussi celui de charpentier, maçon, agriculteur, juge. C'est un métier passionnant car on s'adresse aux hommes pour les informer avec le souci permanent de la vérité. Une vérité que le journaliste doit constamment rechercher pour remplir pleinement son rôle. C'est une lourde responsabilité. Il arrive que, pris par le temps, par la complexité des affaires ou par l'impossibilité de joindre des acteurs, que le journaliste soit dans l'impossibilité de cerner véritablement la vérité. Son devoir est alors de se limiter aux faits avérés et de rester prudent. Ce n'est visi-

blement pas l'état d'esprit qui animait trois journalistes d'un quotidien breton pour lequel j'ai par ailleurs beaucoup de respect et auquel j'ai collaboré comme auxiliaire pendant un an. Je crois pouvoir dire que j'y compte encore des amis et je me garderais bien de mettre toute la rédaction dans le même sac. Il n'empêche que j'ai été particulièrement outré de lire en dernière page de ce journal que j'aurais loué des voitures pour le commando qui est intervenu à Plévin. Cette information étant donnée sans même prendre la précaution de mettre le conditionnel ! On peut se demander où l'auteur de cet article, qui comprend par ailleurs

bien des mensonges, a été pêcher ça ? On imagine mal la juge Le Vert me remettre en liberté, après seulement dix jours d'incarcération, avec de tels faits dans mon dossier.

Cet article ne fait pas honneur à la profession. A l'épreuve des faits, il apparaît clairement à tous aujourd'hui qu'il y a eu désinformation et c'est très grave. Il appartient à la profession, à nos syndicats, de tirer la sonnette d'alarme pour mettre un terme à une dérive inquiétante susceptible de discréditer un métier que la grande majorité des journalistes s'appliquent quotidiennement à faire avec rigueur et honnêteté.

Charlie GRALL

Lettre ouverte de l'UDB à Messieurs Coudurier, Motta et Bloyet

Messieurs, Dans l'édition du 12 octobre du Télégramme, vous avez publié une série d'articles sous le titre générique "Le Réveil des activistes bretons". L'UDB s'y trouve largement évoquée aux côtés notamment de ce qu'il est convenu d'appeler "l'Armée révolutionnaire bretonne".

Outre que nous ne nous reconnaissons absolument pas dans ce titre volontairement provocant qui crée, ce que vous ne pouvez manquer de savoir, un amalgame en quoi les activités de l'UDB depuis sa création en 1964 relèveraient-elles de l'"activisme" ? - plusieurs passages révèlent une lecture totalement subjective des faits.

Dans un article intitulé "Un paysage politique morcelé", vous écrivez : "Faut-il avoir réellement décollé dans les suffrages, elle (l'UDB) s'est allié dans de nombreuses municipalités avec le Parti Socialiste ou d'autres composantes de la gauche plurielle".

Cette affirmation désobligeante méconnaît d'une part la stratégie politique et électorale que l'UDB a développée depuis plus de trente ans, d'autre part le comportement assez général des partis politiques de droite comme de gauche face au mode de scrutin majoritaire à deux tours.

L'UDB a participé à une liste d'union de la gauche pour la première fois à l'occasion des élections municipales de 1965, au Guélin où elle fit élire un adjoint au maire. Depuis les élections municipales de 1971, l'UDB a toujours privilégié les regroupements à gauche, soit au premier tour soit au second. Ce choix de regroupement à gauche n'est pas le propre de l'UDB tant il est vrai qu'aucune composante de la gauche, pas même le PS, n'est en mesure de sortir vainqueur toute seule d'une confrontation avec la droite rassemblée. Ce qui est vrai pour l'UDB l'est donc aussi pour le PS, et plus encore pour le PCF et les Verts, sans parler du MDC et du PRG, certes "composantes de la gauche plurielle"

mais dont l'implantation en Bretagne est des plus modestes.

A d'autres élections où le scrutin est proportionnel comme les régionales, l'UDB n'a jamais été allié au Parti Socialiste car les conditions d'une alliance n'étaient pas réunies. Les fins observateurs de la vie politique bretonne que vous êtes n'ont pu manquer de relever que les 40 000 voix recueillies par les listes de l'UDB aux régionales de 1988 en région administrative (+ 10 000 en Loire-Atlantique) ont fait défaut à Monsieur Jean-Yves Le Drian pour conquérir la présidence du Conseil Régional, alors même que les listes de gauche devançaient celle de droite au nombre de voix.

Dans un article intitulé "Des mouvements

"Je m'étonne que vous vous permettiez de commettre ce type d'article sans même vous être donnés la peine de contacter le porte-parole de l'Union démocratique bretonne."

ments divisés mais solidaires", vous écrivez : "...tandis que l'UDB - parti "autonomiste" - qui prenait d'ordinaire ses distances avec les "indépendantistes" affiche une nouvelle solidarité, peut-être en espérant que la répression qui s'abat sur les militants bretons relance l'adhésion à une mouvance politique de plus en plus marginale".

On atteint ici les sommets de la désinformation. En quelques mots, vous vous permettez d'énoncer trois contre-vérités :

1 - En quoi le fait de demander à Madame Guigou, ministre de la Justice, de faire toute la lumière sur les faits constitue-t-il une preuve de la "solidarité" de l'UDB avec les "indépendantistes" ? Dans un communiqué de presse daté du 8 octobre et que vous avez reçu, le porte-parole de l'UDB que je suis écrivait : "Depuis les premiers

attentats revendiqués par le "Front de libération de la Bretagne" en 1966, l'UDB a toujours souligné combien la clandestinité, outre qu'elle heurtait le sentiment de la majorité des Bretons, se prêtait aux provocations et aux manipulations du Pouvoir et de ses services secrets". Vous avez sciemment décidé de ne pas porter cet écrit à la connaissance de vos lecteurs pour mieux asséner votre thèse.

2 - Vous osez écrire que cette soi-disant "solidarité" politique que vous nous prêtez cacherait des intérêts peu avouables : l'espoir de recruter de nouveaux militants. Cette affirmation gratuite est une pure spéculation. "Peut-être" prenez-vous la précaution d'ajouter. Vous connaissez vos classiques... et notamment le "tartufe" de ce cher Molière.

3 - Enfin, vous écrivez que l'UDB représente "une mouvance politique de plus en plus marginale". Sur quels chiffres (nombre de militants ? résultats électoraux ?) vous fondez-vous pour asséner cette vérité biblique ? Si le score que nous avons recueilli aux dernières régionales n'était pas à la hauteur de nos espérances, jamais aucune formation politique bretonne n'avait recueilli 50 000 suffrages.

Pour finir, last but not least, je m'étonne que vous vous permettiez de commettre ce type d'article sans même vous être donnés la peine de contacter le porte-parole de l'Union démocratique bretonne. Ah si ! mille excuses ! j'ai reçu lundi soir, aux environs de 17h30, un appel de Monsieur Dominique Bloyet sur mon téléphone portable. Monsieur Bloyet souhaitait connaître l'année de création de l'UDB, et voilà tout ! Sans doute pensiez-vous en savoir assez sur l'UDB...mais quelles étaient donc vos sources ?...

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments affiliés.

Christian GUYONVARCH
porte-parole de l'UDB

Point de vue Il faut savoir profiter des circonstances exceptionnelles Reprenons l'initiative !

Après le vol de huit tonnes d'explosif dans un dépôt de Plévin (22), l'ensemble du mouvement politique breton vient de vivre une agression sans précédent en subissant hélas les événements sans pouvoir réellement répondre. Cette agression intervient au moment où l'on nous laisse entendre que Diwan aurait baissé les bras dans ses tentatives de négociations avec le gouvernement. Après avoir fait descendre des milliers de personnes, à deux reprises, dans les rues pour réclamer un véritable statut public régional, les écoles Diwan vont à nouveau devoir attendre Comme si le temps dans cette affaire jouait en faveur de la langue bretonnel

caché derrière son petit doigt que de continuer à faire comme si l'ARB n'existait pas. Point n'est besoin d'être grand stratège pour comprendre que les actions récentes de l'Armée Révolutionnaire Bretonne ont nécessité une logistique importante et pas mal d'hommes L'action de Plévin, même si elle semble commune à ETA et à l'ARB, à elle seule, a probablement impliqué beaucoup de monde pour les repérages, les informations, le vol lui-même, l'écoulement des explosifs, les voitures, les camions, le matériel... Ce n'est certainement pas le travail de seulement une "poignée de militants isolés", comme certains disent parfois pour délimiter l'ARB.

opération ensemble !

Il y a peu de chance donc que nos déclarations contre l'utilisation de la violence et encore moins la répression puisse contre-carrer une montée en puissance de l'activisme breton. L'unique moyen à mon sens de démobiliser les militants de l'ARB serait... c'est une évidence, mais il faudrait je crois la répéter plus souvent de s'attaquer aux origines de la violence. Or, nous les militants des différentes organisations légales, qu'avons nous à dire à ces hommes et à ces femmes qui risquent leur liberté et parfois leur vie ? Ou sont les avancées palpables que nous pouvons mettre à notre actif pour leur dire que notre action au grand jour porte ses fruits ? Depuis 20 ans, où sont les mesures véritables donnant les moyens aux peuples bretons de prendre son destin en main ? Le bilan est hélas peu reluisant.

Impatience Très sérieux

Pas de quoi freiner l'impatience d'une jeunesse qui s'exprime parfois de manière bruyante. Comme le disait dans une émission de FR3, l'universitaire Michel Denis, lorsque les promesses ne sont pas tenues, lorsque les revendications légitimes d'un peuple restent lettre morte, il est inévitable que des femmes et des hommes se lèvent pour exprimer leur révolte face à une situation qu'ils jugent intolérable. C'est pourquoi l'ARB n'a et n'aura sans doute pas de problème de recrutement dans les mois et les années qui viennent.

Il ne suffit pas de dire que la violence en Bretagne n'est pas d'actualité et de condamner chaque action de l'ARB un peu comme on ressasse une plainte en sachant pertinemment que ces déclarations n'auront aucune incidence sur le cours des choses.

Faute politique
Il ne suffit pas non plus de crier au complot ou à la manipulation en ramenant à chaque fois les vieilles histoires du passé comme pour tenter de se rassurer. C'est une faute politique que de refuser de regarder la réalité en face. C'est se

J'ajouterais que depuis Plévin je prends très au sérieux la



déclaration de l'ARB dans l'interviu passée dans Gara, reprise par Breizh Info, ou un représentant des clandestins affirmait, je cite de mémoire, que "l'ARB n'avait pas vocation à se limiter à des actions symboliques". Ces propos, ajoutés au fait qu'un arsenal de cinq tonnes de dynamite et une quantité importante de détonateurs sont dans la nature, sans qu'on sache vraiment si c'est ETA ou l'ARB ou peut-être les deux qui dispose du stock, doivent nous faire réfléchir. D'autant que l'action de Plévin et les quelques informations dont nous disposons peuvent laisser penser que les liens entre ETA et l'ARB sont réels et étroits. Assez fort en tout cas pour que les deux organisations acceptent le risque "militaire" et politique de monter une importante

nous pourrions dire comme le disait dans ces mêmes colonnes le Basque du nord, Jakez Abeberly, artisan chez lui d'une large entente, "que la violence est dernière nous".

Alternatives

Nous avons notre part de responsabilité dans la situation actuelle. Il convient de changer notre manière de travailler si nous voulons que demain les Bretons aient une autre alternative que celle de devoir choisir entre les clandestins que la répression ne fera que renforcer et les collaborateurs et partisans du pouvoir central qui nient l'existence même de notre peuple.

Louis DREAU

Non au Big Mac et au Kig-ha-Farz !

Le samedi 16 octobre, le groupe de Lannion de la Fédération Anarchiste appelé à se mobiliser contre le Mac Donald's local, "symbole du capitalisme trompant et de la nourriture industrielle", pour déplorer tout particulièrement les conditions sociales désastreuses en vigueur dans cette chaîne. C'était plutôt bien vu et on serait tenté d'apporter un soutien sans équivoque à cette initiative. Là où on commence à comprendre beaucoup moins bien, c'est quand la cheville ouvrière de la manifestation appelant à la mobilisation autour de cette action, souligne "ne pas vouloir voir rapprocher les nationalistes bretons", "notre message se veut universel, on ne s'adresse pas à une seule ethnicité". Notons au passage que les sympathiques nationalistes français, tels que séguinistes, chevenementistes et autres mégrististes, ne s'embarrassent pas, eux, être la multinationale américaine, à l'hebdomadaire La Tribune en 1993 : "En Europe, la diversité des cultures crée un frein à la pénétration des produits agro-alimentaires américains, mais, avec patience et endurance, nous arriverons à faire plier les Européens et à faire changer leurs habitudes culturelles".

D.G.

Fest Noz En soutien aux prisonniers politiques bretons le 31 octobre, à Carhaix, Salle des Halles

Bretagne Info
Hélicole Breton
11 rue Viro BP 253 29434 Carhaix Cedex
Tél. 02 98 93 02 23 Fax 02 98 93 20 08 Directeur de publication Martial Maréchal Abonnements 280
Prix imprimés "Carhaix Imprimé", ZA, Carhaix
CPPAP n° 77385 AB
ISSN 1278-2065

Le breton... une matière à part ?

A Rennes, alors que la rentrée des classes bilingues publiques breton-français s'est relativement bien passée cette année, la situation de l'enseignement du breton dans les collèges et lycées reste déplorable :

- heures non prévues dans l'emploi du temps,
- heures supprimées,
- regroupements abusifs de plusieurs niveaux,

2nde, 1ère, Term. Billigues - préparation au bac pour les terminales,

2nde débutants, 1ère et term. Avancés, - pas de professeur nommé,

nomination d'enseignants capésiens bilingues breton-français dans d'autres académies...

Les établissements concernés sont les collèges Jean Moulin et l'Echange ainsi que les lycées Zola et Brequigny.

Div Yezh - Bro Roazon demande une amélioration rapide de la situation. Elle souhaite que le breton soit traité avec la même considération que toutes les autres matières enseignées.

Cette situation vécue à chaque rentrée scolaire prive chaque année de nombreux élèves à l'apprentissage du breton. Elle est aussi de nature à contrecarrer un projet professionnel basé sur la langue bretonne (l'enseignement en langue bretonne, à lui seul, nécessitera des centaines de postes d'enseignants dans les prochaines années).

La Bretagne prend conscience de l'intérêt de connaître la langue bretonne (+ 21 % d'élèves dans les classes bilingues publiques breton-français à la rentrée 1999) et nous attendons de l'Education Nationale qu'elle accompagne ce mouvement à défaut de la susciter.

Aujourd'hui, il est résolu- ment moderne d'apprendre le breton, d'apprendre en breton. Parler breton n'est plus un combat d'arrière garde, ce n'est pas plus le souci d'une minorité, c'est une volonté largement partagée comme l'illustre notamment le projet de télévision bilingue breton-français et les succès de Dan ar Bras, Stiveil, Prigent et de bien d'autres...

Div Yezh Bro Roazon

Décentralisation acte II : un peu d'espoir, beaucoup de craintes !

Lionel Jospin vient d'annoncer devant l'association des départements de France (ou plutôt l'association des présidents de départements, nuance) qu'une commission allait être créée pour penser une nouvelle vague de décentralisation. Les conclusions seront rendues courant 2000, mais pas de quoi s'exciter. Cette nouvelle phase devrait être prudente et consensuelle. A moins que...

20 ans après, les premières lois de décentralisation française peuvent apparaître comme bien timorées au regard de ce qui se passe dans les autres pays européens. D'un autre côté, les lois de 1982, malgré leur insuffisance, ont été une avancée. On se souvient des conseils régionaux fantochés et non élus de l'ère Giscard. Peut-on pour autant faire confiance aux jacobins qui nous gouvernent pour aller plus loin ?

Une commission présidée par Mauroy

Jospin la promis, la France va connaître une nouvelle étape de décentralisation. Il vient de créer une commission qui rendra un rapport courant 2000. Présidée par Pierre Mauroy, elle comprend des élus de droite comme de gauche, car un tel

sujet ne peut être que consensuel selon le premier ministre. Prudence est mère des vertus, mais cette commission va soulever des enjeux qui peuvent avoir une répercussion importante en Bretagne. Peut-on espérer des transferts importants de compétences vers les régions et les pays ? Peut-on espérer un pas vers la disparition des départements ? Va-t-on vers un amoindrissement des prérogatives du corps préfectoral, voire sa disparition ?

Quelques avancées ?

Ne rêvons pas trop. Il est certain que les conseils régionaux devraient voir leurs pouvoirs un peu renforcés. On peut à la rigueur espérer un transfert de compétences assez conséquent, tout en souhaitant que les budgets des conseils régionaux puissent augmenter, au contraire de l'indigence qui est la leur actuellement. Loï Voynet oblige, on peut raisonnablement penser que les pays vont eux aussi recevoir certaines compétences, voir avoir un statut législatif reconnu. C'est peu et insuffisant, mais c'est déjà ça.

Les départements

Reste les départements... Aux présidents des départements qui se plaignaient d'être les "mal aimés de la décentralisation", Jospin a redit son attachement à cet échelon administratif, créé il y a 200 ans et complètement dépassé aujourd'hui.

Création artificielle des révolutionnaires français pour contrôler militairement la "Province" (chaque préfecture est à moins de 40 km des limites du département, une journée à cheval, soit la distance idéale pour aller mater quelque insurrection à l'époque), trop grand pour être proche de la population il est ouverts des politiques régionales cohérentes. Bref, un échelon administratif anti-démocratique, coûteux et inutile, typiquement français mais auquel les Jacobins lient beaucoup. La preuve ? Toujours devant la même assemblée de départements de France, Jean-Pierre Chevènement a exprimé le souhait que le rôle des départements soit conforté et modernisé pour une meilleure efficacité de l'Etat. Si l'excité de la République le dit...

Comme on le voit, l'étape II de la décentralisation ne risque sans doute pas d'aller très loin. Jospin veut un consensus sur la question, comme s'il se posait la question lorsqu'il s'agit des 35 h ou du Pacs. A nous, Bretons, il nous appartient de nous mobiliser pour montrer qu'il y a vraiment un besoin urgent de décentralisation. Aux Français aussi, car la décentralisation, c'est le pouvoir plus près du peuple. Le débat politique se joue ici entre démocrates et républicains. Ne laissons pas ces derniers l'emporter.

E.C.

Après les déclarations anti-bretonnes d'un responsables de FO Réaction de FO-PTT

Suite aux déclarations de FO de ces dernières semaines contre la signature de la charte européenne des langues minoritaires, contre Diwan, FO PTT Bretagne tient à réagir par la voix de son secrétaire régional, Pierre Kerloch.

"La Région Force Ouvrière des PTT de Bretagne exprime sa plus profonde consternation face à l'attitude d'Alexandre Hébert, ancien responsable de l'Union départementale de Loire-Atlantique qui a choisi la fantomatique revue du Front

National "Français d'abord" pour exprimer ses brillantes thèses.

FO PTT Bretagne ne peut dès lors s'étonner de l'hostilité de principe à la promotion des cultures régionales exprimée récemment par les responsables des UD du Finistère et de Loire-Atlantique, qui ont toujours affiché leur communauté de pensée à Alexandre Hébert.

Pour FO PTT, ces responsables sont totalement disqualifiés quand ils accusent les cul-

tures régionales de porter atteinte aux valeurs républicaines.

FO PTT Bretagne dénonce, combat et condamne à l'intérieur de la Confédération l'influence de groupes minoritaires dont l'absence d'engagement syndical sincère laisse un espace béant à ce type de dérive."

Le Secrétaire régional Pierre KERLOCH

Expulsion d'une militante basque Lettre de l'UDB à Elisabeth Guigou

Madame le Garde des Sceaux,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le sort de Madame Iratxe Sorzabal, incarcérée à Fleury-Mérogis et dont la peine d'emprisonnement pour une durée de trois années (dont une avec sursis) vient d'être confirmée en appel le 12 octobre dernier. En fait Madame Iratxe Sorzabal, incarcérée depuis le 20 novembre 1997 a terminé sa peine et devrait être libérée. Mais elle est sous la menace d'une expulsion vers l'Espagne, avec remise de sa personne par la contrainte à la police espagnole.

Nous vous demandons instamment d'user de votre haute autorité pour que cette expulsion n'ait pas lieu. En effet, Madame Iratxe Sorzabal même depuis le 28 septembre a une grave de la jambe pour essayer d'éviter les tortures et les mauvais traitements lors de son passage entre les mains des policiers espagnols. De faible

constitution, elle est très affaiblie et ne pèse plus que 41 kilos. Aussi les sévices à redouter lors d'une garde à vue du secret de cinq jours, déjà intolérables et inadmissibles en eux-mêmes, risquent de lui être fatals.

L'expulsion et la remise par la contrainte de prisonniers basques en fin de peine à la police espagnole constituent une seconde peine décidée de façon totalement arbitraire, sans aucun jugement équitable, contradictoire et impartial. A plusieurs reprises ces remises par la contrainte ont été déclarées illégales par les tribunaux administratifs qui ont mis en avant les risques d'atteinte à l'intégrité physique encourus par les personnes concernées, ainsi que le non-respect du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et de la Convention des Nations Unies contre la torture et qui ont considéré ces remises par la contrainte comme des extradi-

tions déguisées. Ainsi ont été annulées récemment les expulsions de Mikel Zabala Ekororibe en décembre 1995 et de Pilar Mondragon Zabala et Garbine Gomez Gorrotxategui en juin 1999.

Encore une fois les autorités françaises s'approprient à commettre une action illégale qui sera ensuite annulée par les tribunaux. Nous estimons que l'on ne peut, au nom de la raison d'Etat, défendre la démocratie par des moyens contraires à celle-ci. Nous sommes persuadés que vous voudrez bien accorder une attention particulière à notre demande de ne pas expulser Madame Iratxe Sorzabal vers l'Espagne, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour l'UDB, le responsable des Relations Internationales, Yves JARDIN

Prisons parisiennes Viol et mauvais traitements

L'association Gureak vient de porter à la connaissance du public deux faits graves intervenus dans les prisons parisiennes où séjournent de plus en plus de prisonniers politiques.

A Fleury-Mérogis

Monsieur Iraki Herran Bilbao, prisonnier politique basque incarcéré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, a dû comme cela est habituel, se soumettre à deux fouilles intégrales, lors de son transfert au Palais de Justice.

La première fouille s'est déroulée sans incident.

Par contre, durant la deuxième fouille, qui contrairement à la première qui est effectuée par les surveillants de prison, est effectuée par les gendarmes chargés du transport au Palais de Justice, un gendarme lui a demandé, alors qu'il était nu, de remonter les testicules. Monsieur Herran a refusé de le faire. Les gendarmes se sont alors énervés. Monsieur Herran a alors dit que dans ces conditions, sa présence devant la chambre d'accusation n'étant pas obligatoire, il décidait de ne pas s'y rendre et désirait retourner dans sa cellule.

Il a alors commencé à se rhabiller.

Pendant ce temps, celui qui paraissait être le chef des gendarmes, est allé sembler-t-il télé-

phoner. Puis il est revenu et lui a intimé l'ordre de se mettre par terre.

Monsieur Herran lui a répondu qu'il désirait qu'on le laisse tranquille et qu'il voulait regagner sa cellule, qu'il ne souhaitait plus se rendre au Palais de Justice.

A ce moment-là, cinq ou six gendarmes lui ont sauté dessus et l'ont mis à terre. Un des gendarmes lui a mis sa main sur la bouche pour l'empêcher de crier, un autre lui a menotté les mains dans le dos et pendant que les autres le tenaient, un gendarme lui a basé son pantalon et le slip et avec le doigt a procédé à une fouille de son anus (N.D.L.R. Acte strictement interdit). Puis il a été mis dans le camion et conduit au Palais de Justice.

Ces faits se sont déroulés en présence de surveillants de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis ainsi que de plusieurs détenus.

Il semblait aussi que d'autres prisonniers, notamment un prisonnier politique Kurde ait subi le même sort.

Une femme battue

Une autre détenue a également été agressée dans la même prison.

D'autre part, Madame Maria Jesus Arriaga Arruabarrena, prisonnière politique basque

incarcérée à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis, fait l'objet d'une agression physique le 5 octobre dernier, lors de son arrivée au Palais de Justice.

A l'arrivée du fourgon à la maison d'arrêt des femmes, les bras attachés dans le dos, ils l'ont fait monter et à l'intérieur, elle s'est retrouvée avec Rufino Arriaga Arruabarrena, son frère incarcéré à la maison d'arrêt des hommes de Fleury-Mérogis.

Pendant le trajet, le gendarme chargé de leur escorte, son arme à la main et les visant derrière ses lunettes noires, s'est comporté d'une manière provocante. Ils ont préféré l'ignorer.

En arrivant au Palais de Justice, au moment de descendre du fourgon, Madame Maria Jesus Arriaga a voulu dire au revoir à son frère. A ce moment-là, le gendarme a tiré violemment sur ses menottes pour la faire descendre. Comme il lui a fait mal, elle s'est plainte de sa violence et ils ont échangé quelques propos désagréables. Tout à coup, le gendarme lui a donné un coup de poing violent à côté de l'œil sur la paume gauche. Il y a eu plusieurs témoins de cette agression, mais bien sûr, il s'agit de gendarmes, et de son frère qui, de l'intérieur du fourgon, n'a rien perdu de la scène.

Corse Une reconstitution instructive

La reconstitution de l'incendie de la pallole de Cala d'Orzu par les gendarmes du GPS a apporté un fait nouveau capital : la mise en place du commando s'est faite trois semaines avant les faits, quand les bidons de liquide incendiaire ont été dissimulés sur place.

Or, la pallole a été incendiée le 19 avril. C'est donc bien avant l'échec de l'action de force publique sur la plage de Mare à Sole (le 9 avril) que les représentants de l'Etat avaient décidé de réaliser l'opération barbouzarde de Cala d'Orzu.

Mieux, l'opération de force publique à grand spectacle, menée par le génie militaire sur les palloles de Mare à Sole avait pour objet de donner encore davantage de change en éloignant des gendarmes tout soupçon éventuel sur l'incendie de Cala d'Orzu. Etant bien évident que, dans l'esprit des instigateurs, cet incendie devait avoir lieu sans laisser la moindre trace.

Cette préparation minutieuse met en lumière la véritable motivation des commanditaires regroupés autour de Bernard Bonnet ; provoquer des affrontements sanglants dont le premier victime désignée par tract devait être Yves Faraut.

Dans ce contexte la parade médiatique menée par Bernard Bonnet est proprement indécente. L'IPC/Scelta Nova saisi ce jour toutes les rédactions concernées pour obtenir un droit de réponse, à commencer par TF1 qui lui a consacré son émission de plus grande écoute dimanche soir.

Abonnez-vous ! Réabonnez-vous ! 260 F / an

Abonnez-vous ! Abonnement 260 F

Nom:..... Prénom:..... Adresse:.....

Bretagne Info, B.P. 253, 29834 KARAEZ CEDEX

Des clous de girofle dans le citron ELF : la totale

Après le feuilleton BNP-Société Générale - Paribas qui, grâce aux médias, a tenu la population en haleine pendant des semaines, nous venons de vivre une nouvelle grande aventure du capitalisme français dans toute sa splendeur : la fusion Total/ Fina - ELF. Les commentateurs n'ont pas hésité à en remettre une couche, faisant passer au second plan des événements aussi anecdotiques les tremblements de terre en Turquie et en Grèce, par exemple. (Cette unanimité médiatique n'était rompue que pour mettre en avant les "prouesses héroïques des sauveteurs français" sur les sites dévastés, les autres équipes se contentant, sans doute, de regarder et d'apprendre !) Le capitalisme français devenait donc enfin adulte. Le gouvernement approuvait. Total - ELF serait l'un des groupes pétroliers les plus puissants du monde. Quelle aventure nous vivions en direct ! Une nouvelle, toutefois, a été omise dans ce flot de louanges : le montant des indemnités que va toucher le futur ex-PDG du groupe ELF?

Jérôme Jaffré. Un entrefilet paru dans "L'Express" fait état d'une somme avoisinant les 300 millions de francs (lourds, bien entendu !). "Le Journal du Dimanche", dans une brève cachée sous la météo des plages, révèle que Jaffré se serait rendu à Bercy pour reconnaître son échec, au grand soulagement de DSK. Et la note de l'organe de presse parisien précise que l'ex-PDG toucherait 40 millions de francs d'indemnités (non imposables) et une valeur de 150 millions de francs en stock-options.

Emplois liquidés

Faut avouer que c'est le genre de nouvelle propre à déclencher quelques troubles venant après l'annonce de Michelin de liquider 7500 emplois. Alors les grands médias gardent l'information sous le coude, et les journaux de 20 H nous parlent de la journée du patrimoine et du dernier Kubrick.

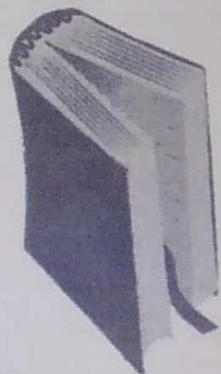
Et tout va pour le mieux dans le monde du Dow Jones et du CAC 40.

Maurice Brein-Jeff

Festival du livre en Bretagne

Saloñs romantourien Breizh

Salon des Romanciers Bretons



29-30-31

A viz Here

Octobre

Karaez

Carhaix

Breizh Info nouvelle formule : trouver 1 million Evolution de la souscription

Chaque semaine vous pouvez suivre, à l'aide du graphique ci-dessous, l'évolution de la souscription lancée par Breizh Info afin de créer un véritable hebdo breton. Dans un second temps, nous vous livrerons la répartition géographique des prises de participation.

Sensibilisez vos proches et vos amis

Preuve de la solidarité qui s'organise autour de Breizh Info, vous avez été très nombreux à participer à la souscription depuis quinze jours. Nous vous invitons à continuer car c'est grâce à votre détermination que nous parviendrons à sortir la nouvelle formule le plus rapidement possible.

- Prise de participation dans Breizh Info -

- Nom.....

Adresse.....

- Prénom.....

Tél..... Fax.....

Souscrit pour.....part(s) de 450 F

pour le projet de Breizh Info, nouvelle formule.

Ci-joint un chèque de..... F

Un reçu me sera adressé à la réception de ce coupon stipulant qu'en cas de non-réalisation du projet le montant du chèque me sera restitué.

